

Groupe Banque TD (TD)

Guide du lecteur – IFRS

Renseignements supplémentaires

Page 1 – Points saillants

En quoi l'établissement du bénéfice par action (BPA) selon les PCGR du Canada se différencie-t-il du résultat par action établi d'après les Normes internationales d'information financière (IFRS)?

Dans le calcul du résultat dilué par action selon les IFRS, il faut tenir compte, dans l'établissement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, de l'effet dilutif des instruments convertibles. Cela exige un calcul différent, par rapport aux PCGR du Canada. L'exemple ci-dessous illustre le calcul du résultat dilué par action rajusté¹ (ligne 23) selon les IFRS.

- Les paiements se rapportant à des instruments convertibles doivent être à nouveau imputés aux revenus.

Au cours de l'exercice financier 2011, la Banque détenait les instruments convertibles suivants :

| <i>Exercice financier 2011</i> | |
|---|----------------|
| Instruments convertibles | Paiements |
| Actions privilégiées de cat. A, série M, de la Banque | 16MM \$ |
| Actions privilégiées de cat. A, série N, de la Banque | 9MM \$ |
| Titres de Fiducie de capital TD II | 17MM \$ |
| Incidence totale après impôts | 42MM \$ |

- On tient compte de l'effet dilutif des instruments convertibles dans l'établissement du nombre moyen d'actions ordinaires, après dilution, en vertu des IFRS.

| <i>Exercice financier 2011</i> | |
|--|---------|
| Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, après dilution | |
| Selon les PCGR du Canada | 890,1MM |
| Selon les IFRS | 902,9MM |

Voici comment se calcule le résultat dilué par action rajusté selon les IFRS :

| <i>Exercice financier 2011</i> | |
|--|-------------------|
| Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté (ligne 19) | 6 148MM \$ |
| Incidence des instruments convertibles | 42MM \$ |
| Bénéfice net – rajusté, aux fins du résultat dilué par action | 6 190MM \$ |
| Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué | 902,9MM |
| Résultat dilué par action rajusté pour l'exercice financier 2011 | 6,86 \$ |

Page 3 – Rajustements pour les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices

Quelle est l'incidence des éléments à noter, avant impôts, selon les IFRS?

L'information financière supplémentaire fait état des éléments à noter après déduction des impôts. Voici comment ces éléments se présentent avant impôts :

| Rajustements pour les éléments à noter, avant impôts | T4 | T3 | T2 | T1 | 2011 |
|---|------|------|------|------|--------------|
| Amortissement des actifs incorporels ⁱⁱ | 144 | 141 | 149 | 155 | 589 |
| Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente | (41) | (13) | (11) | (93) | (158) |
| Frais d'intégration et de restructuration et coûts de transaction directs liés aux acquisitions des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis | 9 | 64 | 31 | 37 | 141 |
| Juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances | (15) | (7) | (3) | 6 | (19) |
| Frais d'intégration, frais de restructuration et coûts de transaction directs, et variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler | 31 | 42 | 14 | - | 87 |

ⁱ Les résultats financiers/bénéfices de la Banque dressés selon les PCGR sont désignés « comme présentés ». La Banque a également recours à des mesures financières non conformes aux PCGR; les résultats sont alors appelés « rajustés » (résultats comme présentés, exclusion faite des « éléments à noter » et déduction faite des impôts sur les bénéfices) pour évaluer chacune de ses unités d'exploitation et mesurer la performance de la Banque dans son ensemble. Le bénéfice net rajusté, le bénéfice par action (BPA) rajusté et les termes analogues utilisés dans cet exposé ne sont pas définis selon les PCGR et, par conséquent, ils pourraient avoir une signification différente d'une terminologie similaire utilisée par d'autres émetteurs. Pour obtenir d'autres explications, se reporter à la rubrique « Présentation de l'information financière de la Banque » du communiqué de presse sur les résultats du quatrième trimestre de 2011 de la Banque et au rapport aux actionnaires du même exercice (td.com/francais/investisseurs). Vous y trouverez aussi une liste des éléments à noter et un rapprochement des mesures non conformes aux PCGR.

ⁱⁱ Y compris les charges associées à l'amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts, de TD Ameritrade Holding Corporation pour les trimestres clos le 31 octobre, le 31 juillet, le 30 avril et le 31 janvier 2011, ainsi que pour l'exercice clos le 31 octobre, soit 13MM \$, 16MM \$, 17MM \$ et 59MM \$ respectivement. L'amortissement des logiciels est inclus dans l'amortissement des actifs incorporels; cependant, il n'est pas inclus aux fins des éléments à noter, qui ne comprennent que l'amortissement des actifs incorporels acquis par suite de regroupements d'entreprises.